

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 205.

MÉRCREDI.

29 AOUT 1832.

PORTUGAL.

PORTO, 14 août. — La *Chronique constitutionnelle* rend compte du combat que l'amiral Sartorius a livré à la flotte de don Miguel le 11 de ce mois, elle prétend que l'escadre de dona Maria a causé de grands dommages à la marine miguéliste, et que Sartorius espère obtenir une victoire complète sur elle. D'après le rapport de l'amiral, il n'a eu qu'un homme tué et 4 blessés, et ses vaisseaux sont intacts. On continue de fortifier Porto; don Pedro a inspecté les travaux tous ces jours-ci.

D'après un ordre adressé au gouverneur de Porto, cette ville est mise jusqu'à un certain point en état de siège. Le gouverneur aura les mêmes pouvoirs que la loi accorde aux commandans des forteresses.

La *Chronique constitutionnelle* donne aussi une relation détaillée de l'incendie du couvent de St-François, où le feu avait été mis aux quatre coins. Deux soldats ont péri dans les flammes.

ANGLETERRE.

LONDRES, 24 août. — On apprend qu'un cutter du gouvernement doit incessamment faire voile de Cowes pour faire le tour de la côte d'Irlande et y prendre à bord des sabres et des pistolets dont avaient été armés les garde-côtes. Chaque homme dans ce service aura dorénavant une carabine; et pour trois hommes un pistolet seulement; au lieu qu'auparavant chaque garde était armé d'une carabine, d'un pistolet et d'un sabre.

On dit que le gouvernement craint que les habitans ne tentent de se mettre en possession de ces armes. (*Belfast Chronicle.*)

— L'Irlande continue à être sérieusement agitée. Les derniers journaux de ce pays parlent d'une lutte à Girdad, entre les catholiques et les orangistes. O'Connell a adressé une nouvelle lettre à l'éditeur du *Dublin Pilot* au sujet de ses projets, résumant ceux de tout le parti dont il est le chef, et des moyens pour les mettre à exécution.

— On lit dans le *Morning Herald* que les agens de don Pedro sont extrêmement actifs depuis lundi dernier à enrôler des recrues pour son armée. Plusieurs centaines s'étaient déjà présentées volontairement. Chaque recrue reçoit un shilling six deniers par jour jusqu'au départ, et dès lors la paie est de deux livres sterlings 10 shilling par mois; une centaine de recrues se trouvent prêtes à partir. Il ne paraît pas qu'il y ait faute d'argent, et l'embarquement doit se faire dans un ou deux jours. Ces recrues sont commandées par un officier d'une valeur et d'une expérience éprouvées, qui a donné sa démission dans l'armée anglaise pour servir don Pedro.

— Le *Morning Post* parle d'une affaire dans les environs du Douro, dans laquelle le comte de Villafior ayant passé le Douro pour faire des provisions, a été subitement attaqué, mis en déroute, ses troupes ont pris la fuite et jeté leurs armes.

FRANCE.

PARIS, 25 août.

M. de Talleyrand va un peu mieux; il n'est encore nullement question de son départ pour Londres.

— On annonce que M. le général Sébastiani a éprouvé beaucoup de bien des eaux de Bourbonne, et que son retour, qui n'était indiqué que pour les derniers jours de septembre, aura lieu plus tôt. On croit que M. le ministre des affaires étrangères reviendra du 5 au 10 du mois prochain. (*Monteur.*)

— M. de Rivière, chargé d'affaires de S. M. le roi de Saxe, vient de remettre au gouvernement une lettre par laquelle S. M. saxonne annonce au roi la naissance d'un prince dont vient d'être heureusement délivrée S. A. R. la princesse Amélie-Auguste, épouse de S. A. R. le prince Jean, neveu du roi de Saxe.

M. de Rivière a également remis, de la part de son souverain, les lettres de récréance de M. le comte Reinhart, qui vient d'être remplacé à Dresde par M. le baron de Bourgoing, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

— On lit dans la *Quotidienne* les détails suivans sur le testament de Napoléon:

Ce testament est déposé dans les archives destinées à ces sortes d'actes. Il existe deux dépôts de ce genre à Londres. L'un sous la surveillance de l'évêque de Londres, l'autre sous celle de l'archevêque de Cantorbéry. C'est dans ce dernier dépôt, situé dans ce qu'on appelle *doctors Commons*, près Saint-Paul, que se trouve ce document historique qu'on a le droit de feuilleter pour un shilling. Il est renfermé dans un vieux portefeuille bazanne noire, et attaché avec du fil rouge à un gros cahier de papier, qui en contient la traduction en anglais.

Le testament, qui se compose de trois parties, est écrit en entier de la main de Napoléon, sur dix feuilles de papier tellière; il est d'une écriture souvent difficile à lire, surtout vers la fin des chapitres, mais où l'on aperçoit cependant l'intention très-prononcée de l'auteur de former,

contre son habitude, des caractères lisibles. Ce testament est daté du 15 avril 1821. La première partie contient une profession de foi religieuse, des souvenirs à quelques personnes de sa famille, et ses adieux au peuple français, qu'il a tant aimé; la seconde partie contient trente-quatre legs connus aujourd'hui de tout le monde et dont plusieurs ont été l'occasion de procès passablement scandaleux. La troisième partie contient le legs de 200 millions à l'armée française; enfin le don fait à son fils de cette fameuse épée de Marengo qu'on ne sait à qui confier aujourd'hui.

Le papier de l'original de ce testament est fatigué, déchiré en plusieurs endroits, et sale et crasseux à force d'avoir été feuilleté. Un des employés aux archives des *doctors commons* évaluait à près de mille liv. sterl. l'argent qu'avaient produit les visites faites à ce testament; ce qui ferait supposer qu'à un shilling, vingt mille personnes environ seraient allées consulter ce document historique.

La lettre suivante a été adressée par M. de Châteaubriand, au ministre de la justice, à l'occasion du procès de M. Berryer:

Paris, le 3 juillet.

« M. le ministre de la justice, permettez-moi de remplir auprès de vous, dans l'intérêt d'un homme trop long-temps privé de sa liberté, un devoir de conscience et d'honneur.

« M. Berryer fils, interrogé par le juge d'instruction à Nantes, le 18 du mois dernier, a répondu qu'il avait vu M^{me} la duchesse de Berry; qu'il lui avait soumis, avec le respect dû à son rang, à son courage et à ses malheurs, son opinion personnelle et celle d'honorables amis, sur la situation actuelle de la France, et sur les conséquences de la présence de S. A. R. dans l'Ouest.

« M. Berryer, développant avec son talent accoutumé ce vaste sujet, l'a résumé de la sorte: « Toute guerre étrangère ou civile, en la supposant couronnée de succès, ne peut ni soumettre ni rallier les opinions. »

« Questionné sur les honorables amis dont il venait de parler, M. Berryer dit noblement que des hommes graves lui ayant manifesté, sur les circonstances présentes une opinion conforme à la sienne, il avait cru devoir appuyer son avis sur l'autorité de leur, mais qu'il ne les nommerait pas sans qu'ils y eussent consenti.

« Je suis, M. le ministre de la justice, un de ces hommes consultés par M. Berryer; non seulement j'ai approuvé son opinion, mais j'ai rédigé une note dans le sens de cette opinion même; elle devait être remise à M^{me} la duchesse de Berry, dans le cas où cette princesse se trouvât réellement sur le sol français, ce que je ne croyais pas. Cette première note n'étant pas signée, j'en écrivis une seconde que je signai, et par laquelle je suppliai encore plus instamment l'intrépide mère du petit-fils d'Henri IV, de quitter une patrie que tant de discordes ont déchirée.

« Telle est la déclaration que je devais à M. Berryer. Le véritable coupable, s'il y a coupable, c'est moi. Cette déclaration servira, j'espère, à la prompte délivrance du prisonnier de Nantes; elle ne laissera peser que sur ma tête l'inculpation d'un fait, très-innocent sans doute, mais dont, en définitive, j'accepte toutes les conséquences.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

C'est par l'entremise de M. Mandaroux-Vertami, avocat à la cour de cassation, et défenseur de M. Berryer, que cette pièce est parvenue aux journaux, avec prière de la publier, et cet avocat dit en *post-scriptum*, que M. le ministre de la justice a le même jour accusé réception de cette lettre et que M. de Châteaubriand a quitté Paris le 11 août, c'est-à-dire plus d'un mois après.

COMPTE-RENDU DE M. CORMENIN.

(Suite et fin.)

« Au dehors, il (le ministère) a partout répudié l'alliance généreuse des peuples, pour supplier le pardon conditionnel des rois.

« Il a souffert que la France se noyât au sang de ses enfans, nos frères et nos défenseurs, il a de ses imprudentes mains, levé les barrières hyperboréennes qui séparent le Rhin et la Vistule, la liberté de la servitude et la civilisation de la barbarie.

« Il a souffert que l'Autriche s'interposât, dans les états d'Italie, entre les souverains et leurs sujets, et il a renoncé par là au principe de la non-intervention qui consacrait sa propre indépendance.

« Il a souffert que la France, avec ses 33 millions d'hommes, se traînât sous le tapis vert des protocoles, aux genoux des scribes de la sainte-alliance.

« Cependant, quels fruits avons-nous recueillis de ce gracieux abaissement? que signifient ces joies d'enfans et ces battemens de mains du *juste-milieu*? et que nous importe, après tout, que le bill de réforme soit admis ou retiré? que nous importe que lord Grey triomphe ou succombe? que nous importe que l'aristocratie de la vieille Albion meure dans une longue agonie ou d'un coup de tonnerre? Lorsque l'étoile de

juillet brilla sur nos têtes, avons-nous demandé pour la suivre la permission de l'Angleterre? Dépendrons-nous toujours d'elle? Attendrons-nous toujours, pour nous réjouir ou pour pleurer, que les ouvriers de *Birmingham* illuminent leurs fenêtres en se promenant dans les rues avec un drapeau noir? De quoi nous aura-t-il servi que l'évêque *Talleyrand* ait enfilé l'un à l'autre, dans la sempiternelle conférence de Londres, le chapelet de ses soixante protocoles?

« Quelle est cette paix de quelques jours dont on se vante? cette paix sans principes, sans compensation, sans sécurité, sans avenir et sans gloire qui nous ruine et qui nous humilie? Quelle est cette dégradante abolition que la quasi-légitimité des doctrinaires demande à la légitimité des despotes, sous la condition de sacrifier la souveraineté du peuple avec toutes ses conséquences? Quelles sont ces condamnations de la victoire que nous subirions avant d'avoir combattu? Quelle est cette fustigation d'esclave que nos ambassadeurs reçoivent en tournant le dos? Quoi! serait-il vrai que nous n'aurions plus en Europe aucun allié, ni dans la sympathie des peuples, parce que nous en aurions trahi la cause, ni dans la crainte révérencieuse des rois, parce que nous nous serions ployés à deux mains devant eux? La révolution de juillet, de si haut, serait tombée si bas! Nous en rougissons, pour le 13 mars, d'indignation et de honte.

« Mais peut-être que l'état libre, glorieux et reposé de la France intérieure compense les lâchetés de notre diplomatie!!!

« Eh bien! il n'y a pas une seule condition de la révolution de juillet qu'ils n'aient violée, une seule de leurs promesses qu'ils aient tenue, un seul de leurs fallacieux principes qui n'ait, à l'essai, péri entre leurs mains.

« Ils devaient réunir autour du trône tous les patriotes, et ils ont jeté de funestes divisions parmi ces hommes généreux que l'amour de la liberté et la crainte d'un danger commun avaient rapprochés et confondus. Ils devaient nationaliser la législature, et se parquant dans la légalité plutôt que dans la constitution, ils ont rassemblé une chambre de monopole, comme s'il suffisait de 150,000 électeurs pour représenter avec sincérité, avec plénitude, la volonté de 33 millions d'hommes.

« Ils devaient glorifier la révolution de juillet, et ils ont, dans leurs velléités de monarchisme, essayé de restaurer la qualification insolente de sujet, et d'annihiler les patriotiques gardes nationales des villes les plus belliqueuses du royaume, comme si le principe de la souveraineté populaire et l'institution républicaine de la garde nationale nommant ses officiers, n'avaient pas été rétablis par le peuple vainqueur, dès le 29 juillet, antérieurement et supérieurement à toutes les combinaisons secondaires.

« Ils devaient favoriser la liberté de la presse, qui sauva la France, et ils l'ont traquée avec leurs réquisitoires, ruinée avec leur impôt du timbre, corrompue avec leurs amortissemens, accablée avec leurs amendes.

« Ils savaient que l'immense majorité de la nation et de la chambre des députés voulait abolir l'hérédité de la pairie, et ils ont traité de visionnaire et de folle la volonté nationale et parlementaire.

« Ils avaient promis de soulager et d'instruire le peuple, et le peuple reste plongé dans la misère par l'excès des impôts, et dans le défaut d'enseignement primaire.

« Ils avaient déclaré qu'ils feraient régner et fleurir l'ordre légal, et ils lui ont substitué des mesures d'exception et des règles d'ordonnance; l'initiative, et ils l'ont étouffée par la question préalable; l'hospitalité, et ils l'ont refusée aux Polonais; la paix, et chaque jour elle est troublée par des émeutes; le commerce, et ils ne lui ont ouvert aucun débouché; l'agriculture, et elle succombe sous le poids des impôts; le travail, et le peuple mendie; les arts, les sciences et les lettres, et ils languissent sans aliment dans une atmosphère étouffante et dans les liens d'une protection sans grandeur; la prospérité des finances, et le présent est accablé de contributions presque intolérables, tandis que l'avenir va s'endetter encore par des emprunts ruineux.

« Quel pas, depuis un an que dure cet engourdissant régime, la révolution de juillet a-t-elle fait? Quel renfort a-t-elle apporté au trône, aux chambres, à l'administration, à la justice, à l'armée, à la politique, au pays? La sainte-alliance n'est-elle pas à l'affût sur nos frontières, qui nous épie et qui convoite une proie de dépouilles et de partage? La guerre civile ne rugit-elle pas toute flagrante dans l'Ouest et le Midi? N'a-t-on pas mis aux prises la garde nationale avec la troupe de ligne, et la troupe de ligne avec les citoyens?

« Le désarmement général de l'Europe, qu'on avait promis pour compensation de nos lâchetés, n'est-il pas aujourd'hui, de la part des autres cabinets, une chimère, comme il serait de la part du nôtre une trahison?

« Comment sans maintenir, sans augmenter même le pied de guerre, pouvoir surveiller à la fois l'immense développement de nos frontières et la sourde agitation de notre intérieur? Comment entretenir le pied de guerre sans emprunt? Comment asseoir facilement un emprunt sur un sol qui tremble et sur des hommes qui s'en vont? Comment, s'il faut des emprunts pour combler le vide des impôts, arriver à abolir et même à diminuer ceux de ces impôts qui pèsent sur les classes pauvres et souffrantes? Toutes ces déductions, si douloureuses, si frappantes, ne s'enchaînent-elles pas rigoureusement l'une à l'autre? Est-il possible de ne le point voir et surtout de leur échapper? Le 13 mars, de quel côté qu'on le regarde, et par quel bout qu'on le prenne, n'est-il pas un système essayé, rebuté, déshonoré, flétri, usé, fini, et que l'aumône officielle des souscriptions et les oraisons de la légitimité ne pourront exhumer du tombeau où il vient de descendre?

« Pour nous, députés ou citoyens, isolés ou réunis, absents ou présents, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, la France de juillet peut compter que nous répondrons toujours à ses sympathies comme à son appel; toujours prêts, toujours dévoués, notre zèle, nos conseils, notre popularité, notre courage, nos biens, notre vie, tout lui appartient, tout est à elle: qu'elle se rassure! L'immuable volonté des

rois ne prévaudra pas contre l'immuable volonté des peuples; nous ne céderons pas un pouce des manigiques conquêtes que nos pères firent, il y a quarante ans, sur l'aristocratie et sur le despotisme; nous ne désertons point la cause de la révolution de 1830, si belle et si pure, qui fit l'admiration et l'espoir de l'univers; nous lutterons jusqu'à la fin, pied à pied, sans peur comme sans intermittence; car la constance dans les révolutions est la vertu des hommes libres: sans désespoir de notre salut, car nous avons foi dans l'avenir.

« Nous devons le déclarer et nous le déclarons à la face du pays, pour qu'il s'en souvienne, notre opposition n'a jamais été qu'une opposition de conscience, de vérité, de fidélité à nos principes et à nos sermens; nos avertissemens n'ont jamais manqué au pouvoir; mais si le pouvoir se manque à lui-même, s'il ferme les yeux sur le bord de l'abîme, s'il veut périr, s'il périt, qu'il sache que si les familles des rois passent sur la terre, les nations ne meurent point; et que lorsque le pouvoir trahit la liberté qui lui avait confié sa garde, alors elle ne prend plus conseil que d'elle-même et se sauve par ses propres mains. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, 27 août.

Un courrier vient d'arriver de Vienne au ministère des affaires étrangères; il a été expédié par M. le baron de Loë, qui annonce avoir été reçu le 19 août en audience solennelle par S. M. l'empereur d'Autriche, à qui il a remis les lettres de créance qui l'accréditent auprès de la cour de Vienne comme ministre plénipotentiaire.

— M. le général Merx sera reçu dans la journée en audience de congé par le Roi. Il partira ce soir pour Berlin, en qualité d'envoyé extraordinaire; il sera accompagné par M. Serruys, en qualité de 1^{er} secrétaire de légation, et de M. le comte de Cornelissen, en qualité de simple attaché.

— La revue de la garnison de Bruxelles avec grandes manœuvres, qui avait été projetée pour demain mardi, n'aura pas lieu.

— M. Magnée, calligraphe, vient de présenter à la Reine des Belges 2 exemplaires du portrait de S. M. Léopold, gravé et imprimé en or et en argent sur carton glacé imitant la nacre de perle.

— Une femme a été trouvée morte avant-hier au soir à 6 heures, près des étangs d'Etterbeek. Son cadavre offrait des traces de strangulation. Elle était entièrement nue. Parmi les vêtemens qui étaient placés à dix pas du lieu où elle gisait, on a trouvé un col de cravate. Les autorités se sont transportées sur les lieux pour dresser procès-verbal.

CHOLÉRA.

Bruxelles. — Du 25 août, à 9 heures du matin, au 26 août, à la même heure, 38 nouveaux cas, 29 décès.

Du 26 au 27, 27 nouveaux cas, 10 décès, 4 guéris, 90 en traitement, 49 convalescens.

— Plus de 150 familles qui ont souffert par les effets du choléra ont reçu à l'hôtel-de-ville des secours en argent, des toiles de paillasses, traversins, couvertures, chemises, habillemens et autres objets de première nécessité.

Schaerbeek 25. — 4 cas nouveaux, aucun décès.

Etterbeek, 25. — Aucun cas nouveau, un décès.

Ixelles, 25. — 4 cas nouveaux, aucun décès.

Hal, 25. — 9 cas nouveaux, 10 décès.

Louvain, 25. — Un cas nouveau, aucun décès.

Gand, 25 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 21 décès, 10 nouveaux cas, 18 en traitement, 16 convalescens, 4 guéris.

Termonde, 24. — Ni cas nouveau, ni décès.

Alost, 25. — 19 cas nouveaux, aucun décès.

Rupelmonde, 24. — 9 cas nouveaux, 2 décès.

Grimberghen, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

Audenarde, 25. — Ni cas nouveau, ni décès.

Bruges, 25. — 5 cas nouveaux, tous suivis de décès.

Ostende, 24. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Malines, 25. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Lierre, 24. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Mons, 25. — 3 cas nouveaux, un décès.

Tournay, 25. — 4 cas nouveaux, 3 décès.

NAMUR, 28 août.

Par arrêté royal du 20 de ce mois, le ministre des finances est autorisé à faire procéder, à la diligence des agens forestiers, à la location du droit de chasse dans les forêts communales.

— On assure que l'ex colonel Borremans est compris dans le nombre des condamnés qui, à l'occasion du mariage du Roi, obtiendront remise entière de leur peine.

— On lit dans le *Mémorial* :

Nous apprenons que la 3^e division de l'armée d'observation va quitter les Flandres et qu'une nouvelle division sera chargée de la défense de cette partie du pays. Le commandement de cette dernière division est confié au général Niellon.

— Le *Moniteur Belge* dément, comme étant de pure invention, ce qui a été dit dans le *Journal du Commerce* français relativement à un conseil de ministres qui aurait eu lieu à Bruxelles le 21 de ce mois. Le même journal ajoute qu'il n'est nullement question du rappel de M. le général Goblet.

— On lit dans le même journal :

Le *Courrier belge* annonçait hier que M. Nothomb, secrétaire-général au département des affaires étrangères, était atteint de l'épidémie régnante. Nous pouvons affirmer que la très-légère indisposition qu'a éprouvée M. Nothomb n'a présenté aucun des caractères du choléra. M. Nothomb est entièrement rétabli.

— La Conférence de Londres s'est réunie presque tous les jours de la semaine dernière, cependant elle n'a pas encore pris de résolution. Dans les cercles les mieux informés de Londres on affirme que l'arrangement définitif des affaires de la Belgique est remis au mois de mars prochain.

(*Courrier Belge*)

— On écrit de Saint-Hubert, 24 août : La ville de Saint-Hubert, province de Luxembourg, a célébré le 19 de ce mois l'événement du mariage du roi des Belges. La fête donnée à cette heureuse occasion a été magnifique, et jamais on ne vit un spectacle plus ravissant, une allégresse aussi vive, une union et un accord aussi parfaits, un enthousiasme et un entraînement aussi unanimes.

— On écrit de Hasselt, 25 août : Nos troupes occupent toujours le village de Heer depuis le 21, jour où elles y ont été placées par le général Magnan; les Hollandais ne s'approchent qu'à une portée de fusil au plus. Hier on a tiré le canon presque pendant toute la journée dans la place de Maestricht : nous savions à l'avance que tout ce bruit était fait pour célébrer l'anniversaire de la fête du roi Guillaume. Le général Dibbets a usé beaucoup de poudre en l'honneur de son souverain; nous le regrettons, car nous aurions désiré qu'il la ménageât pour une meilleure occasion. Au surplus, c'est qu'il en a peut-être de trop, ce qui est heureux pour lui, car il lui serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en procurer d'autre, s'il devait la recevoir par les voies qu'il employait il y a quelques mois. Nous le surveillons de trop près pour qu'il nous échappe la moindre chose. Le général Magnan vient de recevoir une nouvelle dépêche du général Dibbets, le contenu n'en est pas encore connu.

— On écrit de Bruges : Quatre-vingts malades ont été évacués ce matin de notre hôpital militaire sur Ypres.

— On lit dans le *Journal de Luxembourg* : L'épidémie continue ses ravages dans notre population; cependant le grand nombre de personnes guéries, comparativement à celui des personnes attaquées par le fléau, doit rassurer les esprits; d'une part, les guérisons sont dues à la promptitude que mettent les malades à appeler les secours des médecins dès les premiers symptômes; de l'autre, elles sont le résultat des soins prompts et immédiats que les médecins s'empressent de donner avec le plus infatigable zèle.

Il a été annoncé au prône des églises qu'il était permis d'user les vendredis et les samedis de la même nourriture qu'aux autres jours de la semaine.

— Il y a eu à Luxembourg, du 22 au 25, 42 nouveaux cas de choléra, 13 décès, 56 en traitement, 96 guéris et convalescens.

— Un arc-en-ciel lunaire a paru dans la soirée du 22, à Devonport, par un beau clair de lune. Il a été très-distinctement observé pendant 11 minutes. Ce phénomène est fort rare dans nos régions, il n'apparaît ordinairement que dans les tropiques.

— La banque de France a mis en circulation de nouveaux billets de mille francs. La dimension, la forme, la teneur, les vignettes et le timbre sec sont les mêmes que ceux des anciens billets; mais le papier ou l'encre a reçu une préparation qui donne à l'impression la transparence et le relief identique des lettres, chiffres et vignettes, dans l'ordre inverse de leur disposition naturelle. Cette amélioration dans la fabrication d'un signe monétaire si répandu, et qui a déjà excité tant de fois la cupide industrie des faussaires, paraît devoir en rendre impossible l'imitation.

DU DÉLUGE.

Le déluge universel est un de ces événements extraordinaires, contre lequel la critique des esprits anti-religieux s'est le plus exercée pour en démontrer la fausseté; et il ne faut pas en être surpris: les sentimens et les opinions de ces messieurs sont rarement d'accord avec les témoignages de l'Écriture-Sainte. Moïse, en faisant la description du déluge, raconte que Dieu, pour punir les premiers hommes des crimes énormes qu'ils avaient commis et qui avaient corrompu toute chair, voulut en détruire la race, à l'exception d'une seule famille, qui, malgré le débordement général des mœurs, n'ayant jamais abandonné la pratique de la vertu, avait mérité, par sa conduite sage et régulière, de trouver grâce devant lui. Cent ans avant de mettre à exécution la résolution qu'il avait prise d'exterminer le genre humain, Dieu commanda à Noé de construire une arche en forme de vaisseau, dont il lui prescrivit les dimensions, dans laquelle il pût se renfermer lui et sa famille, et qui fût capable de contenir une certaine quantité d'animaux pour la reproduction, avec toutes les provisions que nécessiterait leur entretien. Dès que l'arche fut achevée et que Noé y fut entré avec sa famille et les animaux des différentes espèces, Dieu fit pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits, et fit sortir de leur lit les eaux de la mer qui couvrirent toute la surface du monde, et s'élevèrent à une telle hauteur qu'elles franchirent de quinze coudées les plus hautes montagnes: de sorte que tous les êtres ayant vie sur la terre, à la réserve de ceux qui étaient dans l'arche, perdirent la vie.

Tel est le témoignage du déluge que nous donnent les livres saints, et dont les incrédules, qui n'admettent aucun effet surnaturel, s'efforcent de démontrer l'impossibilité. En admettant ce phénomène, dont on ne peut expliquer toutes les circonstances par des causes naturelles, ils seraient forcés de reconnaître que Dieu seul en fut l'auteur; et un miracle répugne à la raison des philosophes. Ceux qui conviennent qu'une inondation extraordinaire a couvert le globe, prétendent que ce déluge n'a pu avoir lieu que successivement par un mouvement périodique et constant de la mer d'orient en occident, et que l'un et l'autre hémisphères ont été submergés pendant une longue suite de siècles. Voilà de l'admirable! Si la mer n'a inondé le globe que successivement en vertu d'un mouvement progressif d'orient en occident, qui n'existe même pas, ce mouvement, très-lent sans doute, n'a pu détruire le genre humain; il n'a fait tout au plus que le transplanter. Les hommes assaillis à l'orient par la mer n'auraient eu rien de plus pressé que de plier bagage, et

de reculer leurs habitations du côté de l'occident; et cette transmigration, qui n'a dû être que partielle, n'a pu effectuer la destruction totale des connaissances et des monumens des siècles précédens. D'où vient donc que l'on ne trouve rien sur le globe qui soit antérieur aux époques fixées par Moïse? Les Chinois, les Indiens, qui sont les peuples les plus orientaux dont on vante l'antiquité, paraissent n'avoir aucune connaissance des progrès que la mer a faits sur leur continent. Il semble cependant que la tradition eût dû leur apprendre que les habitations de leurs pères étaient autrefois plus avancées à l'orient qu'elles ne sont aujourd'hui.

C'est ainsi que, ne pouvant nier un événement établi par des monumens si multipliés, on s'efforce d'y substituer des phénomènes, dont l'existence ne serait pas moins miraculeuse que celle du déluge universel. Après avoir longuement discuté sur l'origine des Américains, on trouve bon de supposer que, la mer s'étant aussi débordée en Amérique, ses anciens habitans se seraient réfugiés sur le sommet des Andes ou des Cordilières, montagnes d'une élévation prodigieuse; mais on ne dit pas comment, sur ces sommets de neige environnés d'eau, ces malheureux échappés du naufrage, auront pu se reproduire et traîner si long-temps leur existence, puisque les deux hémisphères ont été submergés pendant une longue suite de siècles, mais à différentes époques et toujours successivement, parce que dans la nature il n'y a pas assez d'eau pour couvrir le globe jusqu'à quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes. C'est ainsi que plus on s'environne de lumières philosophiques, plus on s'enfoncé dans les ténèbres. Ils rejettent un déluge universel, parce qu'il est miraculeux, et ils en supposent deux qui ne le seraient pas moins. Selon eux, il est plus sensé de recourir à cent prodiges incompréhensibles que de convenir d'un seul établi par le témoignage des livres saints. Sans cesse on nous parle de l'étendue immense des cieux et de la petitesse de la terre; on suppose des mers dans la lune, peut-être aussi dans le soleil, et une masse d'eaux dispersées dans l'atmosphère; et toutes ces eaux, abstraction faite de la puissance éternelle, n'auraient pas suffi pour inonder le globe, qui n'est qu'un point! N'est-ce pas déraisonner que d'attaquer la possibilité du déluge universel, tandis que le fait est démontré par une foule de monumens?

L'état actuel du globe démontre évidemment l'existence du déluge universel: partout on trouve des vallons étroits bordés de part et d'autre par des rochers et des hauteurs escarpées qui forment des ancrs saillans et rentrans, et qui donnent à ces vallons la figure du cours d'une rivière. Ces vallons droits et tortueux sont, selon les naturalistes, un affaissement de terre occasionné par un mouvement violent des eaux sur toute la terre. Dans le nord de la Sibérie on trouve en terre une grande quantité d'ivoire fossile, et dans le nord de l'Amérique on a déterré des squelettes entiers d'éléphans. Or, il est certain que ces animaux n'ont jamais pu vivre dans des climats aussi froids; il faut donc que leurs dépouilles aient été transportées des Indes par un mouvement prodigieux des eaux qui se sont répandues de l'un des hémisphères à l'autre. Tous ces coquillages des Indes ou de l'Amérique, ces pétrifications que l'on trouve dans les chaînes des montagnes fort éloignées de l'océan, dans des lits de pierres ou de terres voisines, attestent qu'ils y ont été transportés par un mouvement brusque, impétueux, répété plusieurs fois, tel qu'il a dû arriver pendant cette terrible inondation, et tel que Moïse a eu soin de nous le faire remarquer dans les eaux du déluge. *Euntes et redeuntes.*

Ce qui achève de prouver à l'évidence l'existence du déluge universel, c'est que les peuples du monde les plus anciens, les Chaldéens, les Phéniciens, les Chinois, les Indiens, les Assyriens, les Égyptiens ont eu aussi bien que les Juifs, une notion plus ou moins claire d'une inondation universelle qui a englouti toute la race des hommes, à l'exception d'un patriarche qui en fut préservé avec toute sa famille, au moyen d'un vaisseau, construit à dessein par ordre du ciel. Il y est fait mention des oiseaux lâchés après le déluge pour découvrir si la terre était sèche; comme aussi du sacrifice, offert à l'éternel par ce patriarche à la sortie de l'arche; et la tradition de l'arche arrêtée sur le mont Ararat en Arménie est demeurée constante chez les peuples des environs. Lorsque Solon interrogea les Égyptiens sur leurs antiquités, les plus sages d'entre eux répondirent par ces expressions remarquables: *Après certaines périodes de temps, une inondation envoyée du ciel changea la face de la terre: le genre humain a péri plusieurs fois, de différentes manières; voilà pourquoi la nouvelle race des hommes manquent de monumens et de connaissances des temps passés.* Les Syriens, dans un ancien temple de Junon, montraient la bouche d'une caverne profonde, par laquelle ils prétendaient que les eaux du déluge s'étaient écoulées: Lucien, qui assure avoir vu cette caverne, dit que, selon la tradition des Grecs, la première race des hommes avait été détruite par un déluge; et que Deucalion avec sa famille avait été sauvé par le secours d'une arche, dans laquelle il était entré avec ses enfans et avec les différentes espèces d'animaux.

Reconnaissons-le donc, avec le nouveau conservateur Belge; Moïse, dit-il, tom. vi, page 22, *Moïse domine au-dessus des générations et des siècles, comme une colonne impérissable de vérité... Aucun des témoignages antiques qui demettent de 500, de 1,000 ans au-dessous de lui, ne peut l'atteindre, le contredire, ni l'affaiblir; au contraire, la nature et les hommes se trouvent de toutes parts en harmonie parfaite avec ce qu'il dit. Aussi, touchée de cet accord merveilleux, la foi religieuse triomphe, et frappée d'un tel résultat, l'incrédulité philosophique chancelle. Vaincue par ses propres lumières, elle se voit contrainte d'avouer qu'il y a dans le déluge quelque chose de surnaturel qu'elle ne comprend pas, mais qu'elle ne saurait plus nier.* Nous ne le connaissons pas non plus, parce qu'il est l'effet d'un miracle; mais nous connaissons parfaitement le déluge des maux que l'incrédulité philosophique arépandu par toute la terre, et qui est le résultat de la..... W.

LE 25 AOUT, ANNIVERSAIRE DU SOULÈVEMENT DE LA BELGIQUE.

Le bruit des cloches qui avaient sonné l'anniversaire du roi Guillaume, retentissait encore à nos oreilles; les fumées de l'encens qui avait été brûlé dans nos temples, ne s'étaient pas encore dissipées, et la *Gazette des Pays-Bas*, de véridique mémoire, qui depuis a engendré le *Vrai Patriote* qui a engendré le *Lynx*, nous montrait tous les Belges plongés dans la joie et ivres de bonheur (1); et pourtant le peuple s'agitait déjà avec colère sous le joug qui pesait sur lui, et des bruits sinistres annonçaient l'approche de l'orage.

Les journaux de l'opposition n'avaient pas cessé de prédire la terrible catastrophe dont nous éprouvons encore les douloureux conséquences, mais on dédaignait leurs avis, on les persécutait, on calomniait leurs intentions, on les poursuivait avec acharnement et l'on voulait enfin s'en débarrasser en les livrant tous à une justice qui rendait des services et non des arrêts.

Mais la nation avait enfin acquis la conviction qu'elle était exploitée au profit de la Hollande; que sa constitution n'était plus qu'un vil chiffon de papier; qu'elle ne pouvait avoir aucun espoir dans l'appui de la chambre pour défendre ses droits, puisque 55 Hollandais s'y ligeraient toujours contre elle avec quelques Belges à l'âme vénale, en sorte que la majorité leur serait toujours acquise, et alors, au moment où l'on croyait la paix la plus assurée, elle se leva contre l'oppression: des hommes du peuple aux bras vigoureux, à la main rude, des braves déguenillés renversèrent en un instant l'œuvre de la tyrannie; les couleurs néerlandaises disparurent devant les couleurs nationales; les armoiries de la famille des Nassau furent brisées: en quelques heures le monde venait d'éprouver une secousse puissante, qui devait en changer la balance politique et déjouer toutes les combinaisons du congrès de Vienne.

Dès ce moment on put prévoir que le peuple avait prononcé le décret d'exclusion des Nassau et décidé la séparation irrévocable des deux grandes divisions du royaume des Pays-Bas.

Si les rois savaient profiter de cette grande leçon, ils se convaincraient qu'on ne gouverne plus à notre époque avec des mensonges, avec des détours, avec du despotisme et de l'arbitraire; qu'au lieu de dédaigner les avis de l'opposition, leur premier intérêt, la meilleure sauve-garde de leur trône, c'est de les écouter, de les suivre au lieu de les éluder, parce que l'opposition n'est que l'organe de l'opinion publique; ils se convaincraient enfin qu'il est impossible par des traités de rapprocher des peuples que leurs caractères, leur langage, leurs mœurs, leur civilisation séparent, et que vouloir opérer cette union, c'est inutilement compromettre la paix des états.

Depuis le jour où le peuple se souleva aux mâles accents de la *Muette*, que de pénibles convulsions nous avons éprouvées, de combien d'angoisses nous avons été abreuvés, à quelles tristes incertitudes nous avons été en proie, que de trâmes perfides nous avons eu à déjouer! Cependant malgré les conspirations renaissantes, malgré les intrigues des ennemis de notre indépendance nationale, malgré les dissensions intestines et les fautes des hommes du pouvoir, nous sommes parvenus à constituer un gouvernement, à forcer les rois à reconnaître notre révolution, à nous admettre au rang des nations.

Nous avons dû nous imposer bien des privations, subir bien des maux pour atteindre ce noble but; espérons qu'ils ne seront pas perdus pour nous, qu'ils n'auront point servi à préparer notre honte et notre ruine, parce qu'après avoir eu le courage de nous révolter sans en demander la permission à la sainte-alliance, nous n'aurions pas, sans leur consentement, celui d'achever notre ouvrage, c'est à-dire, d'expulser nos ennemis de notre territoire et de conquérir la libre navigation de la Meuse et de l'Escaut. (Belge.)

VARIÉTÉ.

MINES D'OR ET D'ARGENT DU MEXIQUE.

C'est au hasard que l'on doit la découverte de la plupart des mines du Mexique. Elles devinrent pour les aventuriers qui les exploitèrent une source de richesses extraordinaires. Voici quelques détails que donne à ce sujet M. Ward dans son *Voyage au Mexique*.

La mine la plus riche de la veine de la Luz appartenait au capitaine Zuniga qui, par son testament, légua quatre millions de piastres aux établissements de bienfaisance.

Zuniga, lors de son arrivée à Gatorce, était un simple muletier qui parcourait les montagnes en vendant des comestibles aux habitants du district nouvellement découvert. Comme les objets de son commerce se payaient au poids de l'or, il eut bientôt acquis une certaine aisance. Excité par l'aspect des fortunes soudaines qu'il voyait, pour ainsi dire, éclore sous ses yeux, il vendit ses mules et en consacra le prix à l'achat d'une mine qui lui procura bientôt une fortune colossale.

Sa fortune lui donna les moyens d'acheter le titre de capitaine. Il aurait pu aussi bien acheter la charge de vice-roi si elle eût été mise à prix, car dans les jours de grande cérémonie il se présentait à la cour de Mexico, portant un mouchoir plein de hochets en or, passant à côté du représentant du souverain sans le saluer, et se bornant à lui dire: « Je ne viens pas voir votre excellence; je suis un sauvage qui ne connaît pas les usages de la cour; je viens voir ma chère petite enfant (la fille du vice-roi). » Il pénétrait ensuite jusqu'à l'appartement de la vice-reine, caressait sa fille, et lui donnait les précieux hochets que contenait son mouchoir.

La grande veine de *Veta-Madre* fut découverte en 1778, par un nègre libre qui faisait le métier de musicien ambulancier. Cet homme, au retour d'une fête, ayant perdu son cheval en traversant la montagne et se trouvant obligé d'y passer la nuit, alluma un grand feu près duquel

il s'endormit. En s'éveillant, il vit reluire au milieu des cendres un bloc considérable d'argent, sûr indice d'une riche mine; il trouva bientôt les moyens de l'exploiter, et dans quelques années devint possesseur d'une énorme fortune.

On doit la découverte de la mine de *Buen Suceso* à un Indien qui, après un débordement de la rivière, la traversa à la nage. Il vit brüler au soleil, sur la rive, le sommet d'un immense bloc d'argent que les eaux avaient laissé à découvert en emportant la terre qui le recouvrait. Tous les habitants se portèrent sur les lieux pour voir ce phénomène. La mine fut exploitée, et enrichit en peu de temps l'Indien, à qui l'on en devait la découverte. L'abondance des eaux qu'on y a rencontrées a fait abandonner les travaux de cette mine, qui n'ont pas été repris depuis.

Enfin deux frères indiens, appelés Arauco, dont l'un n'avait pu, la veille de son heureuse trouvaille, acheter un peu de farine de maïs qu'on avait refusé de lui donner à crédit, découvrirent en 1826 la mine d'or de Morelas. En moins de deux mois ils en retirèrent la valeur de 270.000 piastres. Cependant, à la fin de l'année où leur opulence avait commencé, on les voyait encore, nu pieds et revêtus d'une sale couverture, habiter auprès de la source de leur fortune une misérable hutte qui recevait des millions. Les frères Arauco semblent prendre à tâche de démontrer à leurs compatriotes l'inutilité des richesses dont on ne sait pas faire usage. Tout leur plaisir consiste à contempler leur or, et de temps en temps à en jeter quelques parcelles aux ouvriers dont ils partageront autrefois les travaux.

COMMERCE.

PRIX DES HUILES A LILLE, 25 août.

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.	
Colza	20 00	23 50	77 25	77 00	9 25	10 75
OEillette.	25 00	25 50	100 00	00 00	9 25	8 50
Id. bon goût	" "	" "	112 00	00 00	" "	00 00
Lin.	18 00	18 50	78 50	78 00	15 00	16 50
Caméline	20 00	00 00	85 00	00 00	10 00	00 00
Chanvre.	13 00	14 00	86 00	00 "	9 25	9 00
Huile épurée pour quinquets			83 25	83 00		
Idem " " réverbères			81 25	81 00		

BOURSES

(Dimanche 26, pas de bourse à Anvers.)

BRUXELLES, 25 août.

Emprunt de 12 millions	98 3/4	Emprunt romain	79 P
" de 10 millions	99 1/8 A	Lots	
" Rotschild	74 3/4	Napolitains	75 3/4
Autriche métalliques	89 1/8	Guebhard	78 3/4
Lots de Pologne		Rente perp. espag. à Paris	
Rentes remb. (los-renten)	88	" " à Amsterdam	50 3/4 P

PARIS, 25 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 00 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 83 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 20. — Act. de la banque, 1660 00. — Certifié Falconnet, 81 10. — Cortès d'Espagne, 12 0/0. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 78 0/0. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 5/8. — Emprunt d'Haïti, 000 00. — Emprunt belge, 74 1/4. — Emprunt romain, 80 0/0.

LONDRES, 25 août.

Consolidés, 83 5/8.

ANNONCES

1879. Dix mille florins à placer à intérêt.

S'adresser au bureau central de bienfaisance de Namur.

1876. Plusieurs capitaux importants et autres, à placer sur bonne hypothèque, ou billets.

S'adresser à D. Chantraine, agent d'affaires et de compagnie d'assurances, à son domicile, rue du Chenil, N° 141, à Namur.

1871. *Terre patrimoniale du HAUT MARAIS, située à une lieue de Spa, à vendre de la main à la main.*

Elle se compose du château du HAUT-MARAIS, situé commune de Lareid, à une lieue de Spa et à trois lieues de Liège, sur le chemin de Spa à Montjardin;

D'une ferme, terres, prairies et bois, en un gazon, contenant environ soixante bonniers des Pays-Bas.

Cette propriété, située dans un beau site, est susceptible de beaucoup d'améliorations.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, au notaire Delvigne.

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN.

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. A vendre de la main à la main.

Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y attaché, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

(1) Historique.